

ICI ON TRIE ! ET ON COMPOSTE !

À la maison comme au jardin, nous produisons des **déchets organiques** (marc de café, épluchures de légumes, tontes de gazon...). Le compostage permet de **les transformer en fertilisant** pour les plantes et de **réduire nos poubelles** d'ordures ménagères.

La **Mairie de Beauvallon et Valence Romans Agglo** souhaitent **accompagner les habitants** dans cette démarche environnementale en proposant un site de **compostage partagé**.



COMMENT PARTICIPER À UN SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ ?

En déposant vos déchets organiques

Pour cela, vous devez vous inscrire afin que la gestion du site soit adaptée au nombre d'usagers. Vous êtes ensuite invité à la récupération du compost mûr.

En participant à la gestion du site de compostage

La production du compost nécessite la réalisation de gestes simples : aérer et brasser le compost pour le décompacter et assurer une transformation régulière, participer au transfert du bac de remplissage vers le bac de maturation, puis à la distribution du compost lorsque celui-ci est mûr.

En étant référent du site de compostage

Afin de garantir la pérennité du site partagé, des référents doivent être nommés. Ils orchestrent les opérations techniques. Avec l'aide de tous les participants, ils organisent les moments collectifs et conviviaux : brassage et tamisage, distribution du compost... Ils sont les interlocuteurs auprès de la Commune et de l'Agglo et recevront une formation technique.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ?

Transmettez vos coordonnées à accueil@beauvallon.fr